



Municipalité de Chute-Saint-Philippe

21, MONTÉE DES CHEVREUILS, CHUTE-SAINT-PHILIPPE, QC J0W 1A0
TÉL (819) 585-3397 - FAX (819) 585-4949

Extrait du Procès-verbal de la MUNICIPALITÉ CHUTE-SAINT-PHILIPPE

Chute-Saint-Philippe, le 15 octobre 2014

À la séance ordinaire tenue le 14 octobre 2014 sous la présidence du maire Normand St-Amour, à laquelle sont présents les conseillers suivants : Églantine Leclerc Vénuti, Francine Chamberland, Micheline Bélec, Denise Grenier, Alain St-Amour, et Thérèse St-Amour

Ginette Ippersiel, directrice générale, est aussi présente.

Membre Absent :

Résolution no : 9826-2014

SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU :

Que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant les heures d'ouverture;

ATTENDU :

Que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU :

Que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU :

Que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Chute-Saint-Philippe demande que la ministre responsable de Postes Canada demande au gouvernement d'annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Chute-Saint-Philippe demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à Chute-Saint-Philippe, ce quinzième jour d'octobre de l'an deux mille quatorze



Ginette Ippersiel, directrice générale

Veuillez noter que le procès-verbal de la séance dont a été extraite cette résolution sera déclaré conforme à une session ultérieure